

Objet Tableau des emplois au 1er juillet 2023

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre la modification d'un poste par rapport au budget.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 8 décembre 2022

Considérant les propositions d'avancement de grade et dans la perspective des inscriptions au tableau d'avancement

Considérant les départs en retraite et en mutation de plusieurs agents

Considérant la réussite à concours et à examens de plusieurs agents

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer :

2 postes de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'éducateur des APS principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet

1 poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet

1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à 17,5/35ème

1 poste d'agent social principal de 2ème classe à temps complet

3 postes d'agent social principal de 1ère classe à temps complet

4 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet

1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 30/35ème

3 postes d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet

2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

4 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

1 poste de brigadier chef principal à temps complet

2 postes d'attaché à temps complet

La Maire propose au Conseil Municipal de supprimer :

2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'ingénieur principal à temps complet

1 poste d'adjoint technique à temps complet

1 poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe à temps complet

1 poste d'animateur à temps complet

1 poste d'adjoint d'animation à temps complet

2 postes d'adjoint d'animation principal 2ème classe à temps complet

2 postes d'assistant socio-éducatif 1ère classe à temps complet

1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet

4 postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet

1 poste d'agent social à temps complet
 1 poste d'agent social principal de 2ème classe à temps complet
 1 poste d'adjoint technique à temps complet
 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet
 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet
 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
 Et de modifier le tableau des emplois ainsi qu'il suit à compter du 1er juillet 2023

	Filière	Catégorie	Emplois ouverts	Emplois pourvus	ETPT	Dont temps non complet	Commentaires
BUDGET PRINCIPAL							
EMPLOIS PERMANENTS							
CABINET							
Collaborateur de cabinet			1	1	1		poste occupé par un contractuel
Attaché	Administrative	A	1	1	1		
Rédacteur principal de 1ère classe	Administrative	B	2	1	1		1 création
Rédacteur principal de 2ème classe	Administrative	B	1	0	0		
POLICE MUNICIPALE							
Gardien-brigadier	Police	C	1	0	0		
Brigadier chef principal	Police	C	1	1	1		1 création
ASVP							
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	0	0		
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	1	1	1		
Communication / Accueil							
Journaliste			1	0	0		
Adjoint administratif principal 1ère classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	2	2	1	1 (28/35)	
Adjoint administratif	Administrative	C	1	1	1,2	1 (28/35)	
Adjoint d'animation principal 1ère classe	Animation	C	1	1	1		1 création
Adjoint d'animation principal 2ème classe	Animation	C	1	0	0		
Adjoint d'animation	Animation	C	1	0			
DIRECTION GENERALE DES SERVICES							
Attaché principal	Administrative	A	1	0			
Rédacteur	Administrative	B	1	0			
Adjoint administratif principal 1ère classe	Administrative	C	2	2	1,5	1 (17,5/35)	
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	0			
Informatique							
Technicien principal 1ère classe		B	1	1	1		

Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	1	1	1		1 création
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	1	0	0		
Adjoint technique	Technique	C	1	0			
DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION							
Attaché hors classe	Administrative	A	1	1	1		
Attaché principal	Administrative	A	1	0			
Attaché	Administrative	A	2	0			
Ecoute Prévention - Vie des quartiers							
Adjoint d'animation principal 1 ^{re} classe	Animation	C	1	1	1		
Adjoint d'animation	Animation	C	2	0	0		
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Médico Sociale	A	1	1	1		
Agent social	Médico Sociale	C	2	1	1		
Moniteur éducateur et intervenant familial	Médico Sociale	B	1	1	1		
Service municipal d'action culturelle							
Bibliothécaire	Culture	A	1	0			
Attaché	Administrative	A	1				1 création
Assistant de conservation principal 1ere classe	Culture	B	3	2	2		
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Culture	C	4	4	4		
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	Culture	C	2	0			
Adjoint du patrimoine	Culture	C	1	1	1		
Adjoint d'animation	Animation	C	1	0	0		
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animation	C	1	1	1		1 création
Rédacteur principal de 1ère classe	Administrative	B	1	1	1		
Rédacteur	Administrative	B	1	0	0		
Restauration municipale							
Agent de maîtrise principal	Technique	C	3	3	3		1 création
Agent de maîtrise	Technique	C	5	3	3		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	13	10	10		1 dispo
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	13	11	10,5	20/35	
Adjoint technique	Technique	C	9	8	6	8/35, 28/35	1 création
Pôle petite enfance							
Puéricultrice de classe normale	Médico Sociale	A	1	1	1		Poste occupé par contractuelle
Technicien paramédical de classe supérieure	Médico Sociale	A	1	1	1		
Puéricultrice hors classe	Médico Sociale	A	1	0	0		
Assistant socio éducatif	Médico Sociale	B	2	1	1	17,5/35	
Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	Médico Sociale	B	1	1	1	17,5/35	1 création
Educateur jeunes enfants	Médico Sociale	B	2	1	1		
Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Médico Sociale	B	1	1	1		1 création
Agent social principal de 1ère classe	Médico Sociale	C	4	4	4		2 créations

Agent social principal de 2 ^e classe	Médico Sociale	C	4	1	1		1 création
Agent social	Médico Sociale	C	5	1	1		1 disponibilité
ATSEM principal 2 ^e me classe	Médico Sociale	C	1	1	1		
Auxiliaire de puériculture principal de classe supérieure	Médico Sociale	B	5	5	5		
Adjoint technique principal 1 ^{ere} classe	Technique	C	2	1	1		
Adjoint technique	Technique	C	2	1	1		
Education							
Rédacteur	Administrative	B	1	0	0		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Administrative	B	1	1	1		1 création
Rédacteur principal 2 ^e me classe	Administrative	B	1	0	0		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Technique	C	2	2	2		
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	Animation	C	1	1	1		
Adjoint d'animation principal 2 ^e me classe	Animation	C	2	1	1		1 création
Adjoint d'animation	Animation	C	4	3	3		
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	Médico Sociale	C	5	4	4		
ATSEM principal 2 ^e me classe	Médico Sociale	C	6	0	0		
Animation Enfance Jeunesse							
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Administrative	B	1	1	1		
Animateur	Animation	B	3	2	2		
Educateur des APS	Sportive	B	1	1	1		
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	Animation	C	2	2	2		2 créations
Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	Animation	C	8	6	5,8	1 (30/35)	3 créations
Adjoint d'animation	Animation	C	15	6	5,64	2 à (30/35) 1 à (24,5/35) 1 à (20/35)	
Sports - Manifestations							
Educateur des APS principal 1 ^{ère} classe	Sportive	B	2	2	2		1 création
Educateur des APS Principal de 2 ^e me classe	Sportive	B	2	1	1		
Educateur des APS	Sportive	B	1	0	0		
Technicien	Technique	B	1	0			
Agent de maîtrise principal	Technique	C	3	3	3		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Technique	C	3	3	3		1 création
Adjoint technique principal 2 ^e me classe	Technique	C	5	4	4		
Adjoint technique	Technique	C	7	4	4		dont une disponibilité
Animateur principal 1 ^{ère} classe	Animation	B	1	0	0		
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	Administrative	C	1	0			
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION							

Attaché principal	Administrative	A	1	1	1		
Assurances / Elections							
Adjoint administratif principal 2e classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif	Administrative	C	1	0			
Cimetière							
Agent de maîtrise principal	Technique	C	1	0			
Adjoint technique principal de 1ere classe	Technique	C	1	1	1		
Adjoint technique principal de 2ème classe	Technique	C	2	0		1 à 21/35	
Adjoint technique	Technique	C	1	0		21/35	
Etat civil - Affaires Générales							
Adjoint administratif principal 1ere classe	Administrative	C	4	4	4		
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	0	0		
Adjoint administratif	Administrative	C	2	2	2		
Archives							
Rédacteur	Administrative	B	1	0			
Adjoint administratif principal 1ere classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	0			
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Culturelle	C	1	1	1		
Surveillance voie publique							
Garde champêtre chef principal	Police	C	1	1	1		
Garde champêtre chef	Police	C	1	0			
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES							
Ingénieur hors classe	technique	A	1	0			Poste fonctionnel DST
Ingénieur principal	technique	A	1	0			
Secrétariat							
Rédacteur	Administrative	B	1	0	0		
Rédacteur principal de 2ème classe	Administrative	B	1	1	1		1 création
Adjoint administratif principal de 1ère classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	0	0		
Agent de maîtrise principal	Technique	C	1	1	1		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	1	1	1		
Voirie							
Ingénieur	Technique	A	1	0	0		
Technicien	Technique	B	1	0	0		
Technicien principal 2ème classe	Technique	B	1	1	1		
Agent de maîtrise principal	Technique	C	2	0			
Agent de maîtrise	Technique	C	2	2	2		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	5	4	4		1 création
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	5	3	3		

Adjoint technique	Technique	C	8	7	6,5	1(17,5/35)	
Espaces verts							
Technicien principal 2ème classe	Technique	B	1	1	1		
Technicien principal 1ère classe	Technique	B	1	0	0		
Agent de maîtrise principal	Technique	C	1	1	1		
Agent de maîtrise	Technique	C	3	3	3		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	2	1	1		
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	3	3	3		
Adjoint technique	Technique	C	6	2	1		1 disponibilité
Bâtiments							
Ingénieur	Technique	A	1	0	0		
Technicien principal 1ère classe	Technique	B	1	0			
Technicien	Technique	B	1	0			
Agent de maîtrise principal	Technique	C	2	2	2		
Agent de maîtrise	Technique	C	2	2	2		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	4	3	3		
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	7	5	5		1 création
Adjoint technique	Technique	C	5	3	3		
Parc auto - Mécanique							
Technicien	Technique	B	1	1	1		
Agent de maîtrise principal	Technique	C	1	1	1		
Agent de maîtrise	Technique	C	1	1	1		
Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	C	2	1	1		1 création
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	1	0	0		
Adjoint technique	Technique	C	1	0			
DIRECTION DES RESSOURCES							
Service des Ressources humaines							
Adjoint administratif principal de 1ère classe	Administrative	C	2	2	2		1 création
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	3	1	1		
Adjoint administratif	Administrative	C	2	1	1		
Comptabilité							
Rédacteur principal 1ère classe	Administrative	B	1	1	1		
Attaché	Administrative	A	1				1 création
Adjoint administratif principal 1ère classe	Administrative	C	2	2	2		
Adjoint administratif principal 2ème classe	Administrative	C	1	1	1		
Adjoint administratif	Administrative	C	1	0			
Service des marchés publics							
Rédacteur principal 1ère classe	Administrative	B	1	1	1		
Rédacteur	Administrative	B	1	0	0		

Rédacteur principal 2ème classe	Administrative	B	1	1	1	
Entretien - Pôle remplacement						
Adjoint technique principal de 1ere classe	Technique	C	8	7	7	
Agent de maîtrise	Technique	C	1	1	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	Technique	C	9	8	7,5	1 à 7/35
Adjoint technique	Technique	C	17	5	4,8	1 à (28/35)
Sous-Total emplois permanents			360	225	218,44	
EMPLOIS NON PERMANENTS						
Espaces verts						
Apprenti	Technique		1	1		
Contrat de projet	Technique		1	1		
Petite enfance						
Apprenti	Médico-sociale		1	1		
Sous-Total emplois non permanents			3	3	3	
TOTAL BUDGET PRINCIPAL			363	228	221,44	

Le Conseil municipal , après délibération,

Décide de créer :

- 2 postes de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à 17,5/35ème
- 1 poste d'agent social principal de 2ème classe à temps complet
- 3 postes d'agent social principal de 1ère classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 30/35ème
- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste de brigadier chef principal à temps complet
- 2 postes d'attaché à temps complet

La Maire propose au Conseil Municipal de supprimer :

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

1 poste d'ingénieur principal à temps complet
1 poste d'adjoint technique à temps complet
1 poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe à temps complet
1 poste d'animateur à temps complet
1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
2 postes d'adjoint d'animation principal 2ème classe à temps complet
2 postes d'assistant socio-éducatif 1ère classe à temps complet
1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet
4 postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet
1 poste d'agent social à temps complet
1 poste d'agent social principal de 2ème classe à temps complet
1 poste d'adjoint technique à temps complet
2 postes d'agent de maîtrise à temps complet
1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet
1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
Et de modifier le tableau des emplois ainsi qu'il suit à compter du 1er juillet 2023

Dit que les crédits seront constatés au budget concerné de l'exercice en cours
Ont signé au registre tous les membres présents

Adoptée à l'unanimité
Adoptée à la majorité
Abstention
Contre

Le Maire de Saint-Junien
Pierre Allard

La Secrétaire,